Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Le Forum
5, avenue de Verdun BP 1119
26011 Valence Cedex

FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE DROME ARDECHE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Siège social : LE FORUM - 5, AVENUE DE VERDUN - 26011 VALENCE CEDEX
Capital de 1 575 000 euros - RCS Romans 341 030 740

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE DROME ARDECHE
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 57 Avenue de Lautagne 26000 Valence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE DROME ARDECHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06, modifié par le règlement ANC 2023-03.

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Valence, le 23 juin 2026



Phillippe AUBERT

Associé

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

FEDERATION BTP26/07
26904 VALENCE CEDEX 9

- BILAN ACTIF -

		Exercice 31/12/2025			Exercice 31/12/2024
		Valeur Brute	Amortis. et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	12 386	- 11 387	999	999
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	300 781	- 219 241	81 540	108 449
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	2 037 130	-	2 037 130	2 037 130
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	244	-	244	244
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	918 877		918 877	867 608
	TOTAL I	**3 269 418**	**- 230 628**	**3 038 790**	**3 014 430**
	COMPTES DE LIAISON				
	TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Créances usagers et comptes rattachés	16 236		16 236	11 823
	Autres créances	159 703		159 703	181 840
	Charges constatées d'avance	28 411		28 411	21 647
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	639 386		639 386	587 515
	Disponibilités	990 402		990 402	950 111
COMPTES DE REGULARISATIONS					
	TOTAL III	**1 834 137**		**1 834 137**	**1 752 935**
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**5 103 555**	**- 230 628**	**4 872 927**	**4 767 365**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

FEDERATION BTP26/07
26904 VALENCE CEDEX 9

- BILAN PASSIF -

		Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
FONDS ASSOCIATIFS	**FONDS PROPRES**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	4 110 568	3 997 068
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	**31 361**	**113 500**
	AUTRES FONDS ASSIOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	TOTAL I	**4 141 929**	**4 110 568**
	COMPTES DE LIAISON		
	TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	207 181	190 253
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	TOTAL III	**207 181**	**190 253**
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	25 753	35 347
	Emprunts et dettes financières divers	130 835	130 835
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 060	101 517
	Dettes fiscales et sociales	213 045	178 452
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 545
	Autres dettes	38 125	13 073
	Produits constatés d'avance		776
COMPTES DE REGULARISATION	**TOTAL IV**	**523 817**	**466 544**
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL V		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**4 872 927**	**4 767 365**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

FEDERATION BTP26/07
26904 VALENCE CEDEX 9

- COMPTE DE RESULTAT -

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services	88 960	69 710
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**88 960**	**69 710**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	43 884	33 847
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 391	
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	1 665 394	1 596 188
TOTAL I	**1 803 629**	**1 699 745**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	686 391	630 952
Impôts, taxes et versements assimilés	70 378	67 474
Salaires	683 236	635 130
Charges sociales	305 510	285 491
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 202	46 307
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	22 319	25 910
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	63 506	1 692
TOTAL II	**1 870 541**	**1 692 956**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-66 912**	**6 789**
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OP. FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	40 000	40 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier		
Autres intérêts et produits assimilés	75 414	63 576
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	**115 414**	**103 576**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 255	771
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	**1 255**	**771**
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**114 159**	**102 805**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**47 247**	**109 594**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

PRODUITS EXCEPTIONNELS		**19 215**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**657**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**0**	**18 558**
Impôts sur les bénéfices (IX)	15 886	14 652
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	**1 919 043**	**1 822 536**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	**1 887 682**	**1 709 036**
SOLDE INTERMEDIAIRE		
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	**31 361**	**113 500**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

ANNEXES

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Première application du règlement ANC 2022-06 6
Principes et conventions générales 7
Permanence des méthodes 7
Rattachement des cotisations à l'exercice comptable 7
Rattachement des produits financiers provenant de titres de participation 7
Evaluation des immobilisations corporelles 8
Evaluation des amortissements 8
Evaluation des créances et des dettes 8
Faits caractéristiques de l'exercice 8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 9
Etat des amortissements 9
Etat des provisions 9
Etat des échéances des créances et des dettes 10
Tableau de variation des fonds associatifs 11
Produits à recevoir 12
Charges à payer 12
Charges et produits constatés d'avance 13

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges exceptionnels 13

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors-bilan 14

- RESSOURCES DU SYNDICAT

Tableau des ressources du syndicat 14

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Informations sur les personnes morales appartenant au périmètre d'ensemble 15

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 872 927 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 803 629 Euros et dégageant un solde positif de 31 361 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifié par le règlement ANC 2023-03.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Rattachement des cotisations à l'exercice comptable

Lorsque les cotisations sont recouvrées directement par notre Syndicat, le produit est constaté en comptabilité à la date de l'encaissement. Lorsque ces cotisations sont recouvrées par les Caisses de Congés du Bâtiment, les produits sont constatés en comptabilité à la date du recouvrement par la Caisse de Congés quelle que soit la date de reversement à notre Syndicat.
Ainsi, au 31 décembre 2025, une somme de 124 624 € recouvrée par la Caisse de Congés en 2025 et reversée à notre Syndicat en 2026 a été enregistrée en produits.

Rattachement des produits financiers provenant de titre de participation

Il est constaté dans les produits financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 la quote-part du résultat 2025 de la SCI ESPACE BTP revenant à notre syndicat. Cette solution est prévue dans les statuts de la SCI et l'affectation du résultat sera soumise à l'assemblée générale de la SCI dont notre Syndicat détient 98 % du capital.

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Dans le cadre de l'application de la méthode des composants, il n'est pas ressorti de composant isolable ayant une valeur nette comptable significative.

Evaluation des amortissements

L'association s'est interrogée sur la question des valeurs résiduelles de ses immobilisations. Les biens n'étant pas destinés à une revente prévisible, il n'a pas été retenu de valeur résiduelle.
L'association a retenu conformément à la législation comptable des durées d'utilisation conformes aux durées de vie effectives.
Ces durées d'utilisation correspondent aux durées d'usages fiscales.

Par conséquent, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagement Terrain	Linéaire	20 ans
Aménagement locaux	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN

Etat des Immobilisations

	Solde au 31/12/2024	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Solde au 31/12/2025
Frais d'établissements et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Terrains				
Aménagament terrain				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales et aménagements des constructions	12 386			12 386
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport	107 753		6 144	101 610
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	186 879	16 257	3 965	199 171
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	**307 018**	**16 257**	**10 108**	**313 167**
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	2 037 130			2 037 130
Autres titres immobilisés	244			244
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL	**2 037 374**	**0**	**0**	**2 037 374**
TOTAL GENERAL	**2 344 392**	**16 257**	**10 108**	**2 350 541**

Etat des Amortissements

	Solde au 31/12/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde au 31/12/2025
Frais établissement recherche développement **TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL**				
Aménagement Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales et aménagements des constructions	11 387			11 387
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport	36 176	21 980	6 144	52 012
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	150 007	17 222		167 229
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**197 570**	**39 202**	**6 144**	**230 628**
TOTAL GENERAL	**197 570**	**39 202**	**6 144**	**230 628**

Etat des Provisions

	Solde au 31/12/2024	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde au 31/12/2025
Provision pour engagement de retraite	190 253	16 928		207 181
TOTAL	**190 253**	**16 928**	**0**	**207 181**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Etat des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêt			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	16 236	16 236	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôt sur les bénéfices			
Etat - TVA			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	159 703	159 703	
Charges constatées d'avance	28 411	28 411	
Total	**204 349**	**204 349**	**0**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunt à un an maximum à l'origine			
Emprunt à plus d'un an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers	156 587	140 824	15 763
Fournisseurs et comptes rattachés	116 060	116 060	
Personnel et comptes rattachés	69 363	69 363	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 808	109 808	
Etat - Impôt sur les bénéfices	15 886	15 886	
Etat - TVA			
Obligations cautionnés			
Autres impôts taxes et assimilés	17 987	17 987	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupes et associés			
Autres dettes	38 125	38 125	
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
Total	**523 816**	**508 053**	**15 763**
Emprunts souscrits au cours de l'exercice			
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	9 594		
Montant emprunts et dettes contractés auprès de pers. Phys.			

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Nature des provisions et réserves	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves d'investissement					
- Réserves de compensation					
- Réserves de trésorerie					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves					
- Report à nouveau	3 997 068	113 500			4 110 568
RESULTAT DE L'EXERCICE	**113 500**	**31 361**			**31 361**
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
- Réserve de trésorerie					
- Amortissement dérogatoire					
- Différence / réalisation éléments d'actifs					
- Autres provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	**4 110 568**	**31 361**	**0**	**0**	**4 141 929**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Produits à recevoir

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	16 236
Autres créances	159 703
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	**175 938**

Charges à payer

Montants des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25 753
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 060
Dettes fiscales et sociales	213 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	38 125
Total	**392 982**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 411
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**28 411**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**0**

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges exceptionnels

	Montant
Produits exceptionnels	
Total	**0**

	Montant
Charges exceptionnelles	
Total	**0**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements hors-bilan

La Syndicat s'est porté caution solidaire pour garantir, jusqu'à hauteur de 300 K€, un prêt accordé par une banque à la SCI Espace BTP.
Le terme de cet engagement est fixé à septembre 2029.

Les engagements du syndicat en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été évaluées à 207 181 €. Cette somme correspond aux indemnités qui seraient allouées au personnel à l'âge de 64 ans pour les non-cadres et pour les cadres compte tenu du taux de rotation et de la probabilité de présence.

RESSOURCES DU SYNDICAT

Conformément à l'avis n° 2009-07 du 3 septembre 2009 du Conseil National de la Comptabilité, notre Syndicat vous informe de ses ressources au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2054 :

Cotisations reçues :	+	1 633 411 €
Cotisations reversées :	-	*néant*
Subventions d'exploitation :	+	43 884 €
Autres produits d'exploitation reçus :	+	120 943 €
Reprise provision PRC	+	5 391 €
Produits financiers perçus :	+	115 414 €
Produits de cession des éléments actifs	+	*néant*
Autres produits exceptionnels	+	*néant*
Total des ressources :	**=**	**1 919 043 €**

Docusign Envelope ID: 5A097D3D-ECF0-8B34-80B9-04512D5498E8

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES MORALES APPARTENANT AU PERIMETRE D'ENSEMBLE

En application des dispositions de l'article L.2135-2 du Code du travail, notre syndicat fournit, ci-après les comptes individuels de la SCI ESPACE BTP qui fait partie intégrante du périmètre d'ensemble tel que définit à l'article précité. Les modalités d'appartenance au périmètre d'ensemble de la SCI ESPACE BTP sont les suivantes :

Nature du lien de contrôle :	filiale
Pourcentage d'intérêt :	98 %
Date de clôture de l'exercice considéré :	31 décembre 2025

Identité du commissaire aux comptes chargé du contrôle légal de personne morale :
FORVIS MAZARS

. Résultat comptable de l'exercice considéré :	31 361 €
. Situation nette comptable à la fin de l'exercice considéré :	4 141 929 €
. Comptes annuels de l'exercice considéré :	cf. annexe